



MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON
300, rue Saint-Patrice, tél : 450-454-4959
Sherrington, Québec, J0L 2N0 fax : 450-454-5677
Courriel : info@st-patrice-sherrington.com

INFO-MUNICIPAL DÉCEMBRE 2015

**À L'AUBE DE CETTE NOUVELLE ANNÉE,
LE CONSEIL MUNICIPAL,
PROFITE DE LA PÉRIODE DES FÊTES, POUR VOUS SOUHAITER,
PAIX, SANTÉ, BONHEUR ET PROSPÉRITÉ.
ET QUE L'ANNÉE 2015 VOUS COMBLE DE BIENFAITS.
JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE À TOUS!**



La municipalité de Sherrington doit retarder sa saison de patinoire

Protection de la santé et de la sécurité des employés et usagers

Sherrington, le 19 novembre 2015 : En raison de la détection de niveaux inacceptables de moisissures dans l'air ambiant, le Centre Multi-Récréatif (CMR) doit fermer pour une durée indéterminée.

La municipalité travaille activement à examiner la situation avec ses consultants. Pour l'instant, le CMR demeurera fermé jusqu'à ce que des travaux de décontamination soient accomplis.

« La santé, la sécurité et le bien-être des visiteurs et de nos employés demeurent notre principale priorité. »— *Daniel Lussier, maire.*

Dès que ces niveaux élevés de moisissure ont été découverts, l'accès au CMR a été interdit à tous les employés et les mesures de sécurité ont été mises en place.

Aucun visiteur n'a été touché par cette fermeture soudaine, car la glace de la patinoire n'est toujours pas en place en raison de la température douce au-dessus des normes de saison.

« Nous avons agi dès que nous avons été mis au fait de la situation pour assurer la sécurité des personnes. Nous avons reçu le rapport d'analyse du chimiste aujourd'hui-même et voulions en informer la population puisque nous en avons désormais la certitude. Nous continuerons d'être transparents alors que cette situation évolue. »— *M^e Raffaella Di Stasio, Directrice générale et secrétaire-trésorière.*

Le 7 décembre dernier, lors de la séance du conseil, M. Daniel Lussier a informé les gens présents de l'avancement de la situation et a répondu aux questions du public. Pour toutes questions ou commentaires, nous vous remercions de vous adresser à la municipalité. Un point d'information est prévu à la séance de janvier 2016.

Tous les efforts sont mis pour ouvrir la patinoire à temps pour les fêtes!!! Vous pourrez suivre l'état d'avancement des travaux au fur et à mesure de l'évolution de la situation, notamment via le panneau électronique, le site web et la page Facebook Loisirs-Sherrington.

ÉVÈNEMENT

LA GUIGNOLÉE 2015

L'équipe des bénévoles de la guignolée a visité les foyers du village et de la campagne le 5 décembre dernier pour la collecte des denrées non-périssables. À ceux qui étaient absents et qui souhaitent faire un don, vous pouvez apporter vos denrées au presbytère ou au bureau municipal. Nous tenons à vous remercier pour votre grande générosité.

PANIERS DE NOËL - DISTRIBUTION

La distribution des paniers de Noël se fera jeudi 17 décembre au local optimiste de Sherrington (édifice de la bibliothèque), rue des Loisirs de 18 :30 à 20 :00heures.

DÉPOUILLEMENT D'ARBRE DE NOËL – RAPPEL



Il semblerait que, dès 13 h 30, le Père Noël et ses lutins, seront présents pour célébrer Noël au Centre Communautaire, le 13 décembre prochain. Tous les enfants inscrits sont attendus pour profiter d'un spectacle et pour venir récupérer leur cadeau.
Le comité des loisirs

RÉCIPIENDAIRE DU MÉRITE AGRICOLE 2015 : LA FERME BARRY INC.

" Nous étions surpris parce qu'on ne s'attendait pas de remporter un prix. " se souvient Madeleine Zumstein, copropriétaire de la ferme Production Barry inc. Après avoir été encouragé par un proche à s'inscrire à la 126e édition de l'Ordre national du mérite agricole, Jean-Marie et Madeleine Zumstein sont les récipiendaires de la première médaille de bronze au plan régional et national.

Depuis 1889, ce concours vise à saluer l'excellence de ces hommes et de ces femmes qui façonnent l'industrie bioalimentaire québécoise. Décerné par le gouvernement du Québec, ce prix représente la plus haute distinction destinée aux entreprises agricoles.

Or, ces jeunes entrepreneurs, propriétaires de la ferme familiale depuis 2009, ont su se démarquer et faire preuve d'innovation sur le plan environnemental et sur la saine gestion de leur entreprise. Dans l'objectif d'assurer la pérennité de leur ferme, les propriétaires ont construits des voies d'eau et des bassins de sédimentations. Ces infrastructures permettent la rétention des eaux dans les fossés tout en laissant les sédiments sur place. Ayant une conscience environnementale prononcée, ces gestes permettent à l'entreprise d'éviter l'érosion des sols. "Il ne faut jamais oublier que nos champs sont notre usine. Si notre usine perd de sa valeur, il y a un impact direct avec notre rentabilité. Il faut donc prendre soin de notre usine" déclare Madeleine Zumstein.

Ainsi, au nom de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, nous désirons souligner les efforts, l'excellence et honorer le savoir-faire de l'entreprise Production Barry inc. Nous sommes fiers de vous compter parmi notre communauté et nous vous souhaitons d'atteindre vos objectifs dans les années futures. Encore une fois **FÉLICITATIONS !!**

COCHON BRAISÉ

C'est plus de 200 personnes qui ont participé à la soirée " cochon braisé " qui s'est déroulée le 21 novembre dernier. Ayant pour but d'amasser des fonds pour munir le terrain de baseball d'un filet de protection, c'est plus de 4 000\$ qui ont été générés par cet événement.

Nous voudrions également remercier le soutien de nos nombreux commanditaires :

Député de Huntington Stéphane Billette, Resto bar l'Oasis, Las Pizzérias, Les excavations St-Patrice, Garage RG Fortin inc., Gestion RKS. Ainsi que nos nombreux donateurs : Metro Corriveau Napierville, Livabec food inc., Lestage et Fils ltee, La Coop Uniforce, Varin Yamaha, Papeterie Napierville 89 enr, Coiffure signé Van Winden, JP Sport enr, Dutch Greenhouses, Flora Park inc et Burger bob.

La soirée n'aurait pu être réalisée sans l'aide d'une dizaine de bénévoles qui se réunissent depuis la fin de l'été pour organiser l'événement. Or, la municipalité voudrait souligner l'implication de bénévoles qui ont su rendre de cet événement un succès

Jean Dumouchel
Sylvie Boyer
Kevin Boyer Dumouchel
Kevin Boyer Dumouchel
Dave Boyer Dumouchel
Gabrielle Prudhomme
Ninon Gagné

Sophie-Anne Pagé Fréchette
Karolane Boyer Lauzon
Martine Hébert
Josée Lalancette
Pierre Boisvert
Christine Schultz

LOISIRS

PROGRAMMATION RÉGIONALE

La programmation régionale en sports et en loisirs sera à votre porte vers la mi-décembre. Cette programmation renferme l'ensemble des activités sportives et culturelles de la municipalité de Sherrington ainsi que dans la MRC.

LES AINÉS DE SHERRINGTON

L'Âge d'Or sera en **vacances du 11 décembre 2015 au 10 janvier 2016 inclusivement.**

Je profite de l'occasion du temps des fêtes au nom du Club de l'âge d'or et en mon nom personnel pour vous souhaiter à nos membres ainsi qu'à la population de Sherrington joyeux Noël, bonne Année, Paix, Santé et Bonheur. Mme Georgette Couture, présidente

HORAIRE DE DÉCEMBRE

Mardi le 15 décembre 2015 :	Dîner de Noël à 13h au centre communautaire
lundi 14 décembre:	Jeux à 13h
Tous les mardis et jeudi :	Programme d'exercice P.I.E.D
Tous les mercredis	Cours de danse à 13h au centre communautaire
Le Samedi 20 décembre :	Souper Danse Country à 18 heures

HORAIRE DE JANVIER

Tous les Mardis 13, 20 et 27 janvier :	Cartes et Bingo à 13 heures
Tous les Mercredis 14, 21 et 28 janvier	Cours de danse en ligne et jeux à 13h30

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

HEURE DU CONTE

Prenez bien note des dates suivantes de l'heure du conte 2015 avec Mme. **Tati et son chat. Le samedi 19 décembre.**

CLUB DE MINÉRALOGIE

Club de minéralogie pour les jeunes de 9 ans et plus. Le club se rencontrera une fois par mois. Le mardi à 15 :00. Les jeunes pourront venir directement de l'école avec la permission d'un parent. Venez apprendre à identifier les minéraux et à découvrir leur composition.

Inscription obligatoire Les dates sont à déterminer. Informer-vous à la bibliothèque aux heures d'ouverture.

CLUB DE PHILATÉLIE

Club de philatélie pour les jeunes de Sherrington. Le club se rencontrera une fois par mois le mardi vers 15 :00. Les jeunes pourront venir directement de l'école avec la permission d'un parent. Venez apprendre à commencer, organiser et conserver une collection de timbres.

Inscription obligatoire Les dates sont à déterminer. Informez-vous à la bibliothèque aux heures d'ouverture.

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque sera fermée du 23 décembre au 4 janvier inclusivement

MARDI : 15 h à 18 h JEUDI : 18 h à 21 h SAMEDI : 10h à 12h

VILLAGE DE NOËL À L'ÉGLISE ST-PATRICE

Invitation à tous les paroissiens de l'unité pastorale le paysan

Comme l'an passé, vous êtes invités à louer un espace de terrain et d'apporter une petite maison d'une grandeur maximale de 10 x 10 pouces. Celle-ci pourra être identifiée si vous le souhaitez. Un montant « minimum » de 10 dollars sera demandé pour la location. Vous avez aussi la possibilité de louer une maison déjà existante au coût de 15\$. Bien entendu, nous ne refuserons pas les dons plus substantiels. Pour votre location, un reçu officiel pour fin d'impôt vous sera remis. Les dons recueillis serviront à financer la pastorale. Finalement, vous pourrez récupérer votre maison après le jour de l'an en venant la chercher au presbytère. Pour plus d'informations communiquer au bureau du presbytère au 450-454-3393.

ADMINISTRATION

SÉANCE EXTRAORDINAIRE PORTANT SUR L'ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRE 2016

La séance extraordinaire au cours de laquelle le conseil municipal adoptera le budget de la corporation pour le prochain exercice financier se tiendra le 14 décembre 2015 dès 19 h 00 à la salle du conseil située au 300, St-Patrice, à Sherrington.

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 2016

Le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2016 suivant, et ce, toujours à 19 h 00 à la salle du conseil municipal situé au 300, St-Patrice à Sherrington :

11 janvier;	2 mai;	12 septembre;
1 ^{er} février;	6 juin;	3 octobre;
7 mars;	4 juillet;	7 novembre;
4 avril;	1 ^{er} août;	5 décembre.

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Le bureau municipal sera fermé vendredi du 18 décembre 2015 au 3 janvier 2016 inclusivement pour la période des fêtes.

RÔLE 2013-2014-2015-2016

Le nouveau rôle triennal entrera en vigueur en 2017. L'année prochaine, nous amorcerons la quatrième année du rôle de la municipalité. Les municipalités de la MRC ont choisi de ne pas déposer leur rôle en même temps afin de permettre à l'évaluateur de s'ajuster à la modernisation de l'évaluation municipale.

RÈGLEMENT ÉTABLISSANT UN PROGRAMME D'ASSISTANCE FINANCIÈRE AUX AÎNÉS POUR LA RÉDUCTION DE LEUR FARDEAU FISCAL MUNICIPAL

Le règlement présentement applicable aux aînés admissible de la municipalité fera peau neuve en 2016. La période d'admissibilité des demandes de remboursement va changer. En effet, la demande de remboursement doit être dûment complétée sur le formulaire prescrit au présent règlement entre le 1^{er} mai et le 30^e jour du mois août de chaque année de référence pour qu'elle soit recevable. De plus, de nouveaux critères d'admissibilité seront exigés en vue de répondre davantage aux enjeux socio-économiques. Vous pourrez trouver l'Ensemble des renseignements importants dans le prochain info-municipal.

URBANISME & TRAVAUX PUBLICS

CHIEN – LICENCE

Très bientôt la vente de licences pour les chiens s'effectuera dans notre municipalité et selon le règlement relatif aux chiens, tout propriétaire d'un chien (gros ou petit) **doit se procurer une licence pour chaque chien qu'il possède**. Le coût de la licence est de 15\$. À cet effet, la médaille que vous avez reçu en 2015 demeure la même, vous n'avez que la licence à payer.

Selon l'article 10 du Règlement n° 256 relatif aux chiens : Tout propriétaire d'un chien doit, le ou avant le 1^{er} mars de chaque année, le faire enregistrer, numéroter, décrire et licencier, telle licence étant valable du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année. Le coût de la licence est de 15 \$ par année.

Mme Isabelle Robert est responsable de l'application du règlement et de la vente de licence. De plus, si vous voyez un chien errant ou dangereux contactez **Mme Isabelle Robert, Responsable de l'application du règlement et de la vente des licences. La contacter au 514-773-7369.**



Renouvellement des licences pour chiens 2016

Madame, Monsieur,

Le renouvellement de licence pour votre/vos chien(s) est maintenant dû. Veuillez remplir toutes les informations concernant votre/vos chien(s) et nous retourner la présente avec votre paiement à l'adresse mentionnée au bas de cette lettre.

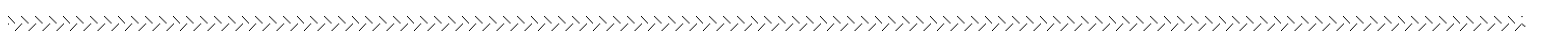
Votre nom :				A
Adresse :				
Numéro de licence : (si vous avez déjà votre licence)		Téléphone :		
Nom du chien	Mâle <input type="checkbox"/> Femelle <input type="checkbox"/>	Stérilisé Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		
Âge	Poids	Race	Couleur	
				X 15.00\$= _____ \$

Votre nom :				B
Adresse :				
Numéro de licence : (si vous avez déjà votre licence)		Téléphone :		
Nom du chien	Mâle <input type="checkbox"/> Femelle <input type="checkbox"/>	Stérilisé Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		
Âge	Poids	Race	Couleur	
				X 15.00\$= _____ \$

GRAND-TOTAL (A + B) = _____ \$

Si vous possédez plus de deux chiens veuillez annexer une autre feuille avec toutes les mêmes informations, les inclure dans le grand-total et joindre votre paiement.

***Mode de paiement : Chèque ou comptant.**



RECYCLAGE ET COLLECTE D'ORDURES

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET RECYCLABLES

Les ordures ménagères sont collectées aux deux semaines durant la saison hivernale, c'est-à-dire durant les mois de janvier, février, mars, novembre et décembre. Plusieurs municipalités québécoises ont déjà adopté un horaire de collecte différent durant l'hiver. Cette nouvelle fréquence permettra une réduction des coûts pour les municipalités concernées. Espérons également que les citoyens y verront une bonne occasion d'améliorer leur participation à la collecte sélective ou de s'adonner au compostage domestique.

Si vous vous questionnez sur la façon de disposer de vos biens à recycler (Exemples : carcasses de véhicule, électroménagers, pneus, cartouches d'encre, cellulaires, huiles usagés, batteries, etc.), il est possible de trouver des entreprises qui les recyclent en Montérégie selon les biens à recycler sur le site de la M.R.C. des Jardins-de-Napierville.

Pour savoir où aller porter ce qui vous encombre en respectant l'environnement

- Huiles, liquides de refroidissement, antigels, leurs contenants et leurs filtres : [SOGHU](#)
- Lampes au mercure : [RecycFluo](#)
- Peintures et leurs contenants : [Éco-Peinture](#)
- Piles, batteries et cellulaires : [Appel à Recycler](#)
- Produits électroniques : [ARPE-Québec](#)

Saint-Patrice-de-Sherrington

Collectes des matières résiduelles pour 2016

janvier 2016							1
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	
					1	2	
3	4	5	6	7	8	9	
10	11	12	13	14	15	16	
17	18	19	20	21	22	23	
24	25	26	27	28	29	30	
31							

février 2016							2
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	
	1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13	
14	15	16	17	18	19	20	
21	22	23	24	25	26	27	
28	29						

mars 2016							3
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	
		1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12	
13	14	15	16	17	18	19	
20	21	22	23	24	25	26	
27	28	29	30	31			

avril 2016							4
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	
					1	2	
3	4	5	6	7	8	9	
10	11	12	13	14	15	16	
17	18	19	20	21	22	23	
24	25	26	27	28	29	30	

mai 2016							5
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	
1	2	3	4	5	6	7	
8	9	10	11	12	13	14	
15	16	17	18	19	20	21	
22	23	24	25	26	27	28	
29	30	31					

juin 2016							6
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	
				1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11	
12	13	14	15	16	17	18	
19	20	21	22	23	24	25	
26	27	28	29	30			

juillet 2016							7
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	
					1	2	
3	4	5	6	7	8	9	
10	11	12	13	14	15	16	
17	18	19	20	21	22	23	
24	25	26	27	28	29	30	
31							

août 2016							8
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	
	1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13	
14	15	16	17	18	19	20	
21	22	23	24	25	26	27	
28	29	30	31				

septembre 2016							9
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	
				1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10	
11	12	13	14	15	16	17	
18	19	20	21	22	23	24	
25	26	27	28	29	30		

octobre 2016							10
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	
						1	
2	3	4	5	6	7	8	
9	10	11	12	13	14	15	
16	17	18	19	20	21	22	
23	24	25	26	27	28	29	
30	31						




novembre 2016							11
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	
		1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12	
13	14	15	16	17	18	19	
20	21	22	23	24	25	26	
27	28	29	30				

décembre 2016							12
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	
				1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10	
11	12	13	14	15	16	17	
18	19	20	21	22	23	24	
25	26	27	28	29	30	31	

Vos matières résiduelles doivent être déposées à la rue avant 7 heures AM.

Le bac de recyclage et la poubelle sur roues doivent être placés en bordure de rue sans entraver la circulation. Il ne doit y avoir aucun objet à moins de 60 cm. Les roues et la poignée doivent être orientées vers votre résidence.

Les matières recyclables peuvent être déposées pêle-mêle à l'intérieur du bac bleu. Toutes les matières doivent être à l'intérieur du bac.

Ordures	
Recyclage seulement	
Recyclage et ordures	

Contenants autorisés pour les ordures

- Poubelle fermée et étanche, d'une capacité maximale de 100 litres, munie de poignées extérieures et d'un couvercle dont l'ouverture correspond au plus grand diamètre du contenant.
- Sac de plastique résistant et bien attaché.
- Bac roulant d'une couleur autre que bleue d'un maximum de 360 litres et conforme au mode de ramassage.

Le poids maximal est de 25 kilogrammes.

Les matériaux de construction et les résidus dangereux ne sont pas acceptés.